



URINE ET EXCRÉMENTS PROJETÉS AU VISAGE FO JUSTICE EXIGE DES MESURES FORTES !

Dans la nuit du 10 décembre 2025, une nouvelle agression ignoble a frappé le personnel du Centre Pénitentiaire de Béziers.

Alors que la Gradée de nuit intervenait, suite à un signalement du PCI, notre collègue s'est rendue au quartier pour vérifier l'intégrité d'un détenu dont la présence n'était plus visible à l'œilleton.

Au moment de l'ouverture de la première porte, elle a constaté que la grille intermédiaire était obstruée volontairement par un matelas et un drap.

C'est à cet instant que le détenu lui a projeté au visage et sur l'uniforme de l'urine et des excréments, en présence des deux rondiers.

Une agression répugnante, humiliante, inacceptable.

Une agression qui témoigne, une fois de plus, de la violence quotidienne subie par le personnel pénitentiaire du CP Béziers.

FO JUSTICE EXIGE :

La protection fonctionnelle immédiate en faveur de notre collègue, comme la loi le prévoit. **Des poursuites pénales** contre l'auteur de ces faits particulièrement graves. **Des mesures disciplinaires exemplaires** adaptées à la gravité de l'agression.

FO Justice CP Béziers salue le professionnalisme de notre collègue qui a fait face à une situation d'une violence extrême. Nous lui apportons tout notre soutien, ainsi qu'aux rondiers présents lors de l'agression.

FO Justice CP Béziers rappelle haut et fort que les personnels pénitentiaires ne peuvent plus travailler dans ces conditions indignes, devenues quotidiennes.

Nous continuerons de nous battre pour que les agents soient respectés, protégés et reconnus à la hauteur des risques qu'ils prennent chaque jour.

